

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIMIMOUN

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

NIF 422024000049252

CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° 004/2026

La Direction Des Equipements Publics De la Wialaya De TIMIMOUN Lance Un Concours Nationale Restreint D'architecture

OPERATION : Etude, Suivi pour la Réalisation D'un collège Type 5/200 R remplacements au Collège Omar El Farouk, commune de Deldoul.

PROJET : Etude et Suivi pour la Réalisation D'un collège Type 5/200 R remplacements au Collège Omar El Farouk, commune de Deldoul.

Les Architectes ou groupement inscrits au tableau National de l'Ordre des Architectes agréés ou bureaux d'études publics Justifiant les capacités nécessaires mentionnées dans le cahier des charges Peuvent participer et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements Publics, sis à Rue 1^{ER} Novembre Zaouyet El Ma A Timimoun Les candidats doit remettre en **1^{ère} phase** uniquement les plis des dossiers de candidatures qui contient les pièces ci-dessous

Le dossier candidature sera présenté dans une enveloppe anonyme portant les mentions suivantes :
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE N° 004/2026

Objet du concours :

OPERATION : Etude, Suivi pour la Réalisation D'un collège Type 5/200 R remplacements au Collège Omar El Farouk, commune de Deldoul.

PROJET : Etude et Suivi pour la Réalisation D'un collège Type 5/200 R remplacements au Collège Omar El Farouk, commune de Deldoul.

Adressé à « Madame La directrice Des Equipements Publics De Timimoun» Sis a1^{ER} Novembre Zaouyet El Ma A Timimoun

1^{ère} phase

- Les candidats sont invités à remettre uniquement le dossier de candidature que contiennent les documents suivants :

A/ Dossier de candidatures contient :

- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Une déclaration de probité selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Une copie du statut de la société et son modificatif.
- Copie du Registre de commerce électronique visés par services du Registre de commerce.
- Copie du Récépissé de dépôts des comptes sociaux 2024.
- Mise à jour extrait de rôle portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs » (épuré ou calendrier ne dépasse pas 03 mois et en cours de validité le jour de l'ouverture
- CASNOS, en cours de validité
- Attestations CNAS, en cours de validité
- Extrait du numéro d'identification fiscal (NIF)
- Extrait du numéro d'identification statistique (NIS)
- RIB
- Chaque document permettant d'évaluer les capacités des candidats ou concurrents.

1- Capacités professionnelles :

Pour les architectes agréés, les bureaux d'études publics et le groupement de bureaux des d'études doivent présentés :

- Attestation de mise à jour de l'année 2026.
- Un exemplaire de protocole d'accord liant les membres du groupement sera joint à la soumission en Cas de Groupement d'architecture (SCP)

2- Capacités techniques :

2-1 les références professionnelles :

- Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) de UN (01) projets en catégorie (B) ou plus dans le domaine du bâtiment, ou deux (02) projets en catégorie(A) en domaine du bâtiment durant les dix (10) dernières années a partir de 2016.
- Les références professionnelles sont à justifier par de attestations de bonne exécution délivrées par Les maitres d'ouvrages publics est signé par le maitre d'ouvrage public et contient l'objet et le montant du marché, la catégorie spécifique du projet et la date de réception (la durée du certificat est à partir de la date de réception).

2-2 Moyens humains : ayant au moins des intervenants nécessaires pour la mission suivie

Chef projet Architecte ou master en architecture ou ingénieur civil ou master en géni-civil ayant une expérience de 03 ans et plus dans le domaine de bâtiment approuvé par une affiliation en moins de 03 mois + fiche carrière+ attestation de sucées + attestation de travail.

technicien supérieur ou License dans le domaine de construction ayant une expérience de 02 ans et plus dans le domaine de bâtiment approuvé par une affiliation en moins de 03 mois + fiche carrière+ attestation de sucées + attestation de travail.

NB 01 : Gestionnaire du bureau d'étude ou Chef de file groupement des bureaux d'études ne peut pas faire partie de l'équipe permanente, et ne sera pas dans les critères d'éligibilité

NB 02 : Les moyens humaine demandes dans les critères d'éligibilité ne seront pas pris en considération dans l'évaluation technique.

NB 03 : si l'un des critères demandés dans l'éligibilité n'est pas satisfait, l'offre sera rejetée.

NB 04 : Tout bureau d'études ou groupement des bureaux d'études ayant plus de trois projets avec le service contractant (DEP Timimoune) est tenu de présenter des moyens humains différents de ceux mentionnés dans l'équipe des intervenants.

2^{ème} phase : Seuls les candidats présélectionnés, sont invités à remettre les plis des offres de prestations, technique et financières, accompagnées de l'ensemble des documents demandés.

B/ Offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet
- Le cahier des charges portant à **la dernière page**, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Un mémoire technique justificatif indiquant la méthodologie utilisée pour mettre en œuvre les prestations et les moyens matériels et humains consacrés au projet, les biographies des participants et la répartition des équipes d'entretien .et le schéma de signature pour la mise en œuvre des services.
- Les moyens humains mis en œuvre pour le projet sont assortis d'un engagement du bureau d'études et nommés selon la circulaire n°04 du 12 janvier 2017 qui précise l'intervention pour la mission de suivi des conseils techniques en construction et la formation dès le groupe selon la complexité du projet.
- Les moyens matériels nécessaires au projet.
- Un procès-verbal de visite de site signé par les deux parties (contractant et cocontractant).

• **C/Offre des prestations** contient :

- **Pièces graphiques :**
 - Plan de situation à l'échelle appropriée.
 - Plan d'aménagement des espaces extérieurs indiquant les différents accès, la voirie, les circulations, les stationnements à l'échelle appropriée (1/200, 1/500);
 - Plan indiquant le traitement paysager, mobilier urbain.
 - Plan masse à l'échelle appropriée (1/200, 1/500);
 - Les vues en plan aménagées et sommairement cotées des différents niveaux à l'échelle (1/100, 1/200);
 - Les coupes sommairement cotées et façades à l'échelle appropriée (1/100, 1/200);
 - Perspectives et croquis illustrant l'ambiance et l'image du projet.
 - Vue axonométrique de l'ensemble.
 - Schémas des réseaux sommaires.

Tout autre document Nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.

- **Pièces écrites :**
 - En plus des pièces graphiques citées ci-dessus le candidat doit présenter les pièces écrites en langue nationale ou en langue française suivantes :
 - Une note explicative de la partie architecturale, une explication argumentée des points de vue de son inscription dans le site, de sa valeur d'usage et de ses options techniques et esthétiques
 - Un tableau récapitulatif des surfaces du projet avec indication de l'affectation des locaux, de leur nombre, des surfaces utiles unitaires et des surfaces utiles totales.
 - Un rapport de présentation du projet : justifiant la partie d'aménagement et architectural, la programmation, les surfaces, le coût des travaux.
 - Un tableau comparatif des surfaces faisant apparaître les surfaces utiles des entités fonctionnelles et les surfaces du programme
 - Un plan exécutif pour les travaux de toutes les sections du projet.

Enveloppe de l'anonymat

- Elle contient l'identification du candidat (Le nom, la raison sociale, Numéro de portable, Numéro de téléphone fixe, le numéro de fax, Email s'il existe et l'adresse de la personne physique ou morale du candidat ainsi que le code du bureau d'études qui devra être constitué de Six « 06 » chiffres)

D- L'OFFRE FINANCIERE COMPREND :

- La lettre de soumission, selon modèle joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le candidat;
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe et partie conditionnelle),
- L'offre financière ne doit faire référence à aucun rabais.

***La Première Phase :** - Le dépôt des offres candidatures est fixé le **10^{ème}** jour à partir de la première publication du Concours National d'Etude Restreint dans les **journaux nationaux** ou le BOMOP **ou journaux électroniques**.

Avant **12h00** au siège de la DEP de la wilaya de Timimoun sis a 1^{ER} Novembre Zaouyet El Ma A Timimoun

L'ouverture des plis des dossiers se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à **14H00** min au siège de la DEP et en présence des soumissionnaires désirent d'y assister.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

***La Deuxième Phase :** Seuls les candidats présélectionnés, sont invités à remettre les plis des offres de prestations, technique et financières, accompagnées de l'ensemble des documents demandés dans un délai de **Vingt Cinq (25) jours** à compter du 1^{er} jour de publication de l'invitation avant **12H00**

L'ouverture des plis des offres (**uniquement techniques**) se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres (prestation, technique et financière), (séance publics) à **14H00**

La troisième phase : sera réservée à l'ouverture des offres prestations (seuls les soumissionnaires Pré qualifiés en 2ème phase « techniques») qui se fera après résultat de l'évaluation techniques (Séance non publics)

La quatrième phase : sera réservée à l'ouverture des offres financières en séance publics (qui se fera après résultat de L'évaluation des prestations). (en séance publics)

N.B : Les soumissionnaires doivent respecter le format de l'enveloppe exigé pour chaque phase pour Gardé l'anonymat

Toute Offre parvenu en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

La durée de validité des offres fixée à **125 jours (90 jours + 10 jours + 25 jours)**.